



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 23 mai 2018

NO 10

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

Objet: Suivi de la rencontre de la signature de la nouvelle convention collective (2015-2020)

Bonjour à tous,

Tel que vous l'attendiez tous, nous avons finalement signé le renouvellement de notre convention collective 2015-2020.

Comme convenu, hier avant-midi nous nous sommes rencontrés dans les locaux de l'Atrium de Québec pour parapher tous les documents qui officialisent la longue ronde de négociation des trois dernières années. Nous avons également approuvé le compte rendu du comité paritaire relié aux diverses ententes conclues pendant la négociation et nous avons signé la recommandation du comité paritaire et conjoint qui sera transmis au conseil des ministres.

Cela étant dit, nous vous tiendrons informé lorsque le conseil des ministres aura signé et approuvé notre nouvelle convention collective. En ce qui concerne la rétroaction salariale, nous ne pouvons pas nous avancer sur les délais, mais nous sommes convaincus que cela ne tardera pas à la suite de la dernière signature.

Je profite de l'occasion pour vous expliquer la suite des choses concernant les réunions de sections et le Congrès syndical à venir. Tel qu'indiqué à l'article 40 de notre Constitution, le Congrès syndical doit se tenir dans les 120 jours de calendrier qui suivent la signature de la convention collective. Cependant, nous devons tout d'abord tenir les réunions de chacune des sections. Pour ce faire, le comité exécutif provincial demande à toutes les sections de se rencontrer dans les 90 prochains jours. Lors de ces réunions, chacun des postes de la section (Président, Vice-Président, Secrétaire, Délégués (2), Délégués substituts (2), Délégués de grief (1 par bureau)) devront être mis en élection et tous les intéressés pourront se présenter afin de tenter d'être élus. Nous demandons et recommandons à tous les représentants syndicaux des diverses sections de sensibiliser les membres à l'importance d'avoir des candidats à chacun des postes de la section.

Lors de vos rencontres de section, je vous invite à prendre un certain temps pour débiter vos réflexions et amener vos idées pour nos prochaines demandes syndicales. Comme je l'ai indiqué dans les communiqués précédents, la prochaine ronde de négociation arrive à grands pas et nous devons être bien préparés pour entreprendre la prochaine négociation (2020-2025).

Derrière chaque négociation de convention collective, il y a un travail de longue haleine pour préparer le cahier de charge et ainsi être prêt à s'asseoir avec la partie patronale pour bien faire valoir nos points et intérêts.

À la suite des élections de section, un Congrès syndical sera tenu avant la mi-septembre et tous les délégués de chacune des sections se rencontreront afin d'effectuer le même processus quant aux élections des divers postes de l'exécutif provincial (Président, Directeur aux griefs, Secrétaire et Vice-Présidents (2)).

Je suis conscient que pour la majorité d'entre vous, les opérations printanières et estivales sont déjà débutées, mais nous devons faire ce passage obligé assez rapidement pour ne pas que vous soyez dans l'obligation de tenir des rencontres pendant la période de vacances.

Bien entendu, nous supporterons chacune des sections pour nous assurer du bon déroulement des élections et vous pouvez toujours nous rejoindre si vous avez des questions en lien avec le travail d'un représentant syndical de section et/ou membre de l'exécutif provincial.

Nous vous invitons à participer en grand nombre, car le SAPFQ est là pour vous et il vous appartient. En vous impliquant en grand nombre, nous formerons une équipe solide et nous travaillerons tous dans le même sens pour faire de notre profession, le plus beau métier au monde!!!

Martin Perreault
Directeur aux griefs